

SAMU MAGAZINE



EDITION AUVERGNE RHÔNE-ALPES



crédit photo Félix Ledru

Docteur Jean-Yves GRALL
Directeur général de l'ARS



Actions de l'ARS

Auvergne-Rhône-Alpes

L'Agence régionale de santé a pour rôle d'organiser le système de santé, de veiller à l'accès, à la qualité et à la sécurité des soins pour que chaque habitant dans la région soit correctement soigné, selon ses besoins, au bon moment et bon endroit

En Auvergne-Rhône-Alpes, 2e région la plus habitée de France, 3e région la plus étendue et 2e région la plus visitée, la prise en charge rapide des personnes pour des soins urgents est une préoccupation majeure qui nécessite des organisations adaptées

Chaque année, des dispositifs sont déployés pour renforcer l'offre de soins dans les secteurs où les touristes affluent que ce soit en montagne l'hiver ou bien en Drôme/ Ardèche l'été. Localement, les secours s'organisent conjointement avec les équipes du secours en montagne sous l'autorité préfectorale. Par ailleurs, dans la région près de 300 médecins correspondants SAMU, médecins volontaires formés à l'aide médicale d'urgence, et régulés en « avant-coureur » du SMUR, interviennent en particulier dans les territoires les plus éloignés des structures d'urgence

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes collabore étroitement avec les réseaux et l'observatoire régional des urgences pour améliorer les pratiques dans la prise en charge des patients. Par exemple, des travaux ont été engagés au sujet du transport hélicoptéré, ou encore de la prise en charge des personnes âgées en situation d'urgence dans les EHPAD. Les personnels de ces structures médico-sociales sont ainsi formés par des professionnels de l'urgence

La prise en charge de patients en situation d'urgence évolue aussi. Pour permettre aux patients qui nécessitent des soins rapidement mais qui ne relèvent pas d'un service d'urgence, le Service d'accès aux soins - SAS - mesure phare du Pacte de refondation des urgences est un dispositif pertinent. La région Auvergne-Rhône-Alpes compte sites pilotes du SAS, dans le Rhône (aux Hospices civils de Lyon), l'Isère (au CHU 3 Grenoble Alpes), et la Savoie (au CH Métropole Savoie). L'ARS encourage et suit ces projets de coordination « ville-hôpital » avec une attention particulière aux retours d'expérience des professionnels concernés, dans l'objectif de la généralisation du dispositif

Au-delà de ce service, les échanges entre les professionnels et l'Agence se poursuivent dans le cadre de la réforme des autorisations et du financement des urgences. Ainsi fin septembre, le comité d'allocation des ressources pour la section urgence a été installé

Les soins des urgents représentent une activité importante, en effet en 2019 millions de passages ont été enregistrés dans les 81 services d'urgences de la région 2.6 Auvergne-Rhône-Alpes, 89 000 sorties ont été comptabilisées par les 55 SMUR ou encore 1.9 million de dossiers ont été traités par les 13 SAMU-Centre 15 de la région

Cette activité, comme tout le système de santé, a été fortement impactée par l'épidémie de Covid-19 que nous traversons depuis près de deux ans. La région Auvergne-Rhône-Alpes a été confrontée la première en France au Covid-19, dès le 7 février 2020 avec la confirmation du premier cluster en France, en Haute-Savoie. Durant cette crise sanitaire d'ampleur, pilotée et gérée conjointement dans la région par l'ARS et les préfectures, le système de santé a été mis à rude épreuve, en particulier à l'automne .dernier au moment de la deuxième vague ; et il a tenu

La mobilisation des acteurs de santé a été exemplaire, notamment celle des acteurs des soins urgents, que ce soit dans les SAMU ou dans les SMUR. Ils se sont énormément investis en particulier lors des différents transferts de patient et de manière très professionnelle. De nombreuses opérations de transferts intra régionaux ou bien d'EVASAN ont en effet été menées, que ce soit au moment de la première vague pendant laquelle 62 patients venus de Bourgogne-Franche-Comté et d'Ile-de-France ont été accueillis dans des .établissements de la région, et surtout au moment de la 2e vague, à l'automne 2020

Au pic, mi-novembre, plus de 7 100 de patients étaient hospitalisés dont 985 dans les unités de réanimations et de soins continus. A ce moment-là, ce sont 124 patients de la région qui ont été transférés principalement vers l'ouest de la France, en Nouvelle Aquitaine notamment. Les équipes des différents SAMU, et tout particulièrement le SAMU de zone, ont assuré ces transferts sans faillir, en amont dans la préparation jusque dans l'acheminement des patients et ont su s'adapter à des conditions de travail inhabituelles (vecteurs exigus tels que les avions de type jet), ou encore en collaboration .avec le service de santé des armées

Chacun des transferts a été organisé et préparé en lien étroit entre le SAMU de zone et l'ARS. Un suivi du parcours de chaque patient, depuis la décision de son départ jusqu'à son retour, a été assuré par les équipes. Au-delà du matériel et des compétences .mobilisées, chaque patient et sa famille ont fait l'objet d'une attention particulière

L'implication des équipes a perduré en solidarité avec les Antilles, notamment dans la participation à la médicalisation des avions sanitaires organisée pour soulager l'offre de .soins outre-mer

Les acteurs des soins urgents occupent une place essentielle dans le système » de santé en France. A travers les différents métiers, les nombreuses missions qu'ils exercent, ils interviennent en première ligne, dans des conditions parfois très difficiles. « Je voudrais saluer tout particulièrement leur engagement et leur professionnalisme

